

NOM ET SIGNATURE

du Président qui donne le pouvoir







ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE LA SOMME DE FOOTBALL

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022 à 10h00 A l'Auditorium du CRCA – 500 rue Saint Fuscien à Amiens

<u>Formulaire à remplir et à présenter le jour de l'Assemblée Générale</u>

<u>Même en cas de représentation du club par le Président</u>

COORDONNEES CLUB

Je soussigné(e) Madame / Monsieur
Président(e) du club
Numéro d'affiliation Club :
Option 1 : Sera présent à l'Assemblée Générale du District du 17/09/22
• Option 2 : Sera dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District du 17/09/22
*Barrer la mention inutile (S'agissant d'une AG Ordinaire, tout club absent sera pénalisé de 15€ par voix)
POUVOIR
Option 2 : représentation par un licencié de mon club
En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,
Madame / Monsieur , licence n° :
afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District du 17/09/22.

CACHET DU CLUB

du Président qui donne le pouvoir







Assemblée Générale

Clubs du District de la Somme de Football Emargement du 17 septembre 2022 à partir de 09h30 A l'Auditorium du CRCA – 500 rue Saint Fuscien A AMIENS

Veuillez prendre connaissance de l'organisation qui sera mise en place pour l'accueil des représentants des clubs.

A votre arrivée il faudra suivre les étapes suivantes :

- 1/ Présenter le pouvoir avec nom/prénom/N° licence référencés et cachet du club avec signature du président
 - Le pouvoir est obligatoire même si le Président représente son club
- 2/ Nous accolons le code barre correspondant à votre club (numéro et nombre de voix) sur votre pouvoir
- 3/ Une fois le code barre sur votre pouvoir, vous pouvez vous diriger à la table d'émargement
 - O Sans le code barre sur votre pouvoir, vous ne pourrez pas aller émarger
- 4/ Après avoir émargé, vous pouvez vous assoir dans la salle

Le Pouvoir ne peut être transmis qu'à un licencié du club en cas d'absence du Président.